

Les piles se recyclent



Pour mieux comprendre comment s'organise le recyclage des piles, voici les principales questions et réponses à connaître :

1/ Pourquoi faut-il rapporter les piles usagées dans des points de collecte spécifiques ?

Parce qu'au-delà de la simple volonté de limiter les impacts sur l'environnement, la valorisation des piles et petites batteries représente de véritables enjeux. On recycle pour :

- **éviter de gaspiller** des ressources naturelles rares et présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel,
- produire, après recyclage, des **alliages et des métaux à valeur ajoutée** (acier, ferromanganèse) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.
- **éviter d'introduire dans les ordures ménagères** (destinées à l'élimination par incinération) des traces de **métaux lourds**, contenus dans certains types de piles.

2/ Peut-on déposer tous les types de piles dans les points de collecte ?

Tous les types de piles peuvent être déposés dans les bornes de collecte, ainsi que toutes les petites batteries que l'on trouve dans les appareils électriques : téléphone portable, ordinateur portable, outillage portatif, caméscope, calculatrice etc. Les **piles rechargeables** sont également à déposer dans les bornes.

TOUTES LES PILES ET PETITES BATTERIES SONT ACCEPTÉES

(Alcalines, salines, piles bouton, lithium, li-ion, NiMH, NiCd, Plomb sans acide)



3/ Où sont les points de collecte pour piles et petites batteries usagées ?

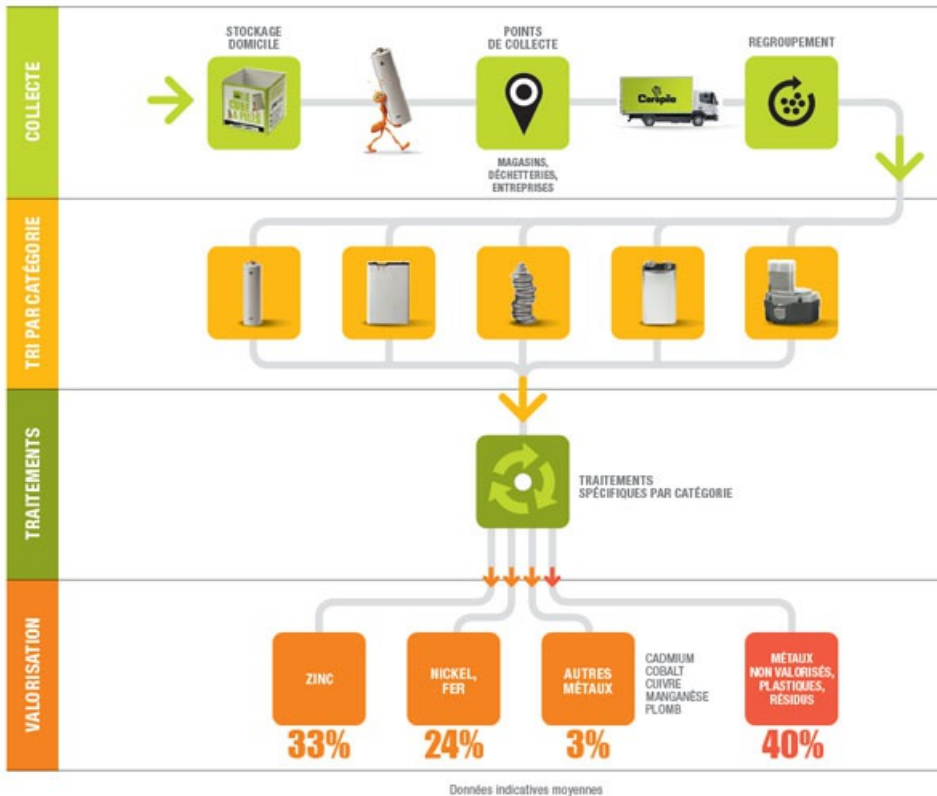
- Dans les déchetteries, où des bacs sont dédiés à ces produits.
- Dans les **magasins des grandes enseignes** de la distribution alimentaire.
- Chez les **commerçants** de proximité comme les quincailleries, librairies papeteries, points presse, tabacs, bazars ...
- Dans les **magasins spécialisés** comme les magasins de jouets, de sport, de bricolage électricité, les jardinerie, les audioprothésistes ...
- Enfin, **certains lieux publics** sont équipés de bornes de collecte comme les mairies, les bibliothèques / médiathèques, les hôpitaux, les garages...
- Liste des points de collecte près de chez vous sur www.jerecyclemespiles.com



**RAPPORTEZ VOS PILES ET PETITES BATTERIES
USAGÉES EN MAGASIN OU DÉCHETTERIE !**

4/ Le recyclage des piles est-il vraiment significatif ?

Oui, car le recyclage représente un véritable gisement de matériaux à forte valeur ajoutée. Chaque année, ce sont près de **33 000 tonnes** de piles et accumulateurs qui sont utilisés, et cela représente **10 000 tonnes de zinc** et **8 000 tonnes de fer** et nickel à récupérer. Ces produits issus du recyclage sont réinjectés dans, beaucoup d'industries, et permettent entre autre de fabriquer des tôles de voitures, des coques de navires, des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable ou encore des articles de quincaillerie.



Le service Environnement

📍 15 rue des Malifestes
44190 Clisson

☎ 02 40 57 57 80

📞 Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

[Envoyer un message](#)

CLISSON, SEVRE & MAINE **TOUJOURS** 15 rue des Malifestes 44190 Clisson - Tél. 02 40 54 75 15 - accueil@clissonsevremaine.fr

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche
Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigne



www.clissonsevremaine.fr